



Rentrée scolaire 2014. RIEN NE CHANGE !



La rentrée scolaire 2014 s'effectue quelques jours après la publication durant l'été de décrets modifiant les statuts, obligations de service et missions des enseignants des premier et second degrés.

La FAEN, opposée à la dénaturation des missions des personnels et attachée à leurs statuts, demande à la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'abroger ces décrets et de rouvrir le débat avec les personnels et l'ensemble des organisations syndicales afin d'engager une véritable refondation de l'École Républicaine que la FAEN et ses syndicats membres appellent de leurs vœux.



Les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves se dégradent et, malheureusement, dès les premiers jours de l'année les personnels feront les mêmes constats que les années précédentes : accumulation de tâches, services partagés entre plusieurs établissements, emplois du temps « à trous », accumulation de réunions inutiles, classes surchargées, élèves n'ayant pas le niveau et refusant de travailler.



Dans le premier degré, la réforme des rythmes scolaires, combattue par les enseignants, les parents et un certain nombre d'élu(e)s locaux, ne contribuera pas à l'instruction et l'éducation des enfants qui tireraient davantage bénéfice d'un recentrage des apprentissages sur les fondamentaux. La nouvelle ministre annonce pourtant son application « *sans aucune exception* ».

La FAEN rappelle son opposition à la territorialisation de l'École Républicaine.



Partout, la crise des vocations s'accroît. Aux nombreux postes non pourvus lors des concours de 2013 et 2014 s'ajoutent les démissions de stagiaires résultant du peu de prise en considération, lors des affectations réalisées à la hâte par le ministère et les rectorats, des situations humaines, familiales ou médicales.



Nouveauté cette année, des stagiaires ont été affectés dans une académie différente de celle dans laquelle ils étaient inscrits en 1^{ère} année de Master MEEF, ils devront s'inscrire en 2^{ème} année de master MEEF dans une université différente, ce qui pose de nombreux problèmes (continuité des contenus de formation notamment).

L'année scolaire 2013-2014 s'est achevée sur un drame. Fabienne Terral, institutrice en maternelle à Albi a été assassinée sur son lieu de travail par une mère d'élève. Cela s'ajoute à la longue liste des violences verbales ou physiques faites quotidiennement aux agents de l'éducation nationale depuis de trop nombreuses années. Cette violence s'amplifie, se banalise et les auteurs demeurent souvent dans l'impunité.



Le Syndicat National des Ecoles Publiques (SNEP-FAEN) et la FAEN appellent à rendre hommage à cette collègue en observant une minute de silence le 4 Septembre à 10h00.



La FAEN vient d'adresser un courrier à la Ministre lui demandant de mettre en œuvre des mesures afin d'assurer la protection physique et psychologique de ses fonctionnaires et des élèves en engageant une lutte sans merci contre la violence au sein de l'École. A cet effet, la FAEN a porté à la connaissance de la Ministre les 21 mesures qu'elle préconise.

Cette année scolaire sera également celles des élections professionnelles qui se dérouleront du 27 novembre au 4 décembre 2014. Le Ministère devra éviter que ne se reproduisent les dysfonctionnements liés aux modalités du vote électronique qui avaient privé du droit de vote des dizaines de milliers d'électeurs lors du précédent scrutin de 2011.

La crédibilité de notre institution, la démocratie en son sein et la garantie du pluralisme syndical, porteur des revendications des personnels, sont en jeu !

Jean Baptiste Verneuil, Co-Secrétaire général

Paris, le 1 Septembre 2014

Contact presse : 06 80 13 44 28

